FDC29

DÉCLARATION OBLIGATOIRE

PRÉLÈVEMENTS LIÈVRE SAISON 2024/2025

Société de chasse : ..... Numéro adhérent : .....

Chasse collective ☐ Chasse individuelle ☐ Nombre de chasseurs ayant participé : .....

Date : ..... / ..... /202... Heure de début : .....H..... Heure de fin : .....H.....

Nombre d'animaux vus : Mâle ☐ Femelle ☐

PRÉLÈVEMENTS DU LIÈVRE

NUMÉRO DU BRACELET **OBLIGATOIRE**	DATE DU PRÉLÈVEMENT	COMMUNE DU PRÉLÈVEMENT	POIDS PLEIN	SEXE		ÂGE		MODE DE PRÉLÈVEMENT		TIRS	OBSERVATIONS sanitaires - collisions
				Mâle	Femelle	Jeune	Adulte	Battue	Affût	Balle - plomb - flèche	

LE BILAN DE RÉALISATION DOIT ÊTRE TRANSMIS À LA FDC 29 DANS LES 10 JOURS SUIVANT LA CLÔTURE DE LA CHASSE DE L'ESPÈCE.

PAR L'ESPACE ADHERENT FDC29

RETOUR PAR E-MAIL :
CORENTIN.ALARY@FDC29.COM

PAR VOIE POSTALE :
Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère
18, RUE A.R.J TURGOT –TY NAY 29000 QUIMPER